

INFORMATIONS & INSCRIPTIONS 2024

Inscriptions à partir du 17 juin
sur rendez-vous au 03 22 93 50 34

Clôture des inscriptions
Samedi 19 octobre 2024

Reprise des cours
Lundi 9 septembre 2024

Fermetures administratives
Du 22 juillet au 18 août 2024
Du 23 décembre 2024 au 5 janvier 2025



Pièces à fournir

- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- Une attestation de quotient familial délivrée par la CAF, à défaut, le dernier avis d'imposition sur le revenu (complet) ;
- Une attestation de responsabilité civile au nom de l'élève ;
- Règlement intérieur et règlement des études signés.

Sites d'enseignements

Candas, Doullens, Fienvillers, Flesselles, Moliens-au-Bois, Naours, Talmas et Villers-Bocage (selon les disciplines).

DROITS D'INSCRIPTION ANNUELS

	Quotient Familial			Extérieurs CCTNP
	< 650 €	Entre 650 € et 1000 €	> 1000 €	
MUSIQUE				
ÉVEIL MUSICAL (4-5 ans) Cours collectif 45 min	80 €	100 €	120 €	200 €
INITIATION (6 ans) cours collectif 45 min + cours instrument 20 min	110 €	125 €	140 €	250 €
COURS DE MUSIQUE (à partir de 7 ans) cours collectif FM* et cours individuel FI*	220 €	250 €	280 €	500 €
<i>Avec harmonie ou pratique collective</i>	198 €	225 €	252 €	300 €
INSTRUMENT SUPPLÉMENTAIRE	110 €	125 €	140 €	250 €
FM* seule ou Discipline collective CCTNP seule	50 €	60 €	70 €	120 €
INSTRUMENT SEUL (à partir de FC2) ou ADULTE (hors cursus - sans FM*)	150 €	190 €	220 €	400 €
<i>Avec harmonie ou pratique collective</i>	135 €	171 €	198 €	280 €
Location instrument		100 €		200 €
THÉÂTRE				
ÉVEIL ET INITIATION (8-14 ans)	135 €	171 €	198 €	280 €
COURS DE THÉÂTRE (à partir de 15 ans)	150 €	190 €	220 €	400 €
<i>Avec inscription dans une troupe de théâtre TNP ou seconde pratique au sein du CRI</i>	135 €	171 €	198 €	280 €

Réduction de 10% pour toute personne d'une même famille (sauf extérieur)
* FM / FI : Formation musicale / Formation instrumentale

SECRETARIAT

Pôle culture de Villers-Bocage
Route de Montonvillers
80 260 Villers-Bocage

Antenne de Doullens
4, avenue Foch
80 600 Doullens



© Copyright 2024 / Réalisation : Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie / Impression : Imprimerie Bruneloup

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT

INTERCOMMUNAL DU

TERRITOIRE NORD PICARDIE

(MUSIQUE, THÉÂTRE ET ARTS DE LA MARIONNETTE)

Inscriptions 2024 -2025



SPÉCIALITÉ MUSIQUE

Éveil musical et initiation

Cours collectif de 45 minutes, dès 4 ans.
Le cours d'instrument de 20 minutes est proposé dès 6 ans en complément du cours collectif de 45 minutes.

Formation artistique complète

Enfants, dès 7 ans.
Adultes (débutants ou confirmés).

La formation musicale

Cours collectif d'éducation musicale (1 à 2 heures par semaine, obligatoire pour l'apprentissage d'un instrument).

La formation instrumentale

Cours de 30 minutes à 1h par semaine.

- Vents : flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, trombone et tuba.
- Cordes : violon, violoncelle et guitare.
- Musiques Actuelles Amplifiées (MAA) : batterie, guitare électrique, guitare basse et guitare folk.
- Claviers : piano et percussions.

Les pratiques collectives

Chœurs d'enfants, classes d'orchestre, ensembles de classes, ateliers de musiques actuelles, ensembles à cordes, violons dansants, musique de chambre.

Parcours adulte

Un parcours adulte proposé à partir de 18 ans, 30 min de formation instrumentale individuelle.

SPÉCIALITÉ THÉÂTRE ET ARTS DE LA MARIONNETTE

Parcours découverte

Une première ouverture au théâtre en cours collectif de 1h30 à 3h par semaine, de 8 à 14 ans.

Parcours étude

Cycle 1

À partir de 15 ans, en cours collectif de 3 heures par semaine.

Cycle 2

Pour les collégiens ayant déjà une pratique du théâtre.

Cycle 3

Fin de formation avec passage du Certificat d'Études Théâtrales (C.E.T.).

Parcours adulte

Un parcours adulte proposé à partir de 18 ans.



Renseignements

www.cctnp.fr/cri
conservatoire@cctnp.fr
Villers-Bocage : 03.22.93.50.34
Doullens : 03.22.77.13.99

Informations, concerts, master class et auditions
à retrouver sur le Facebook du Conservatoire :
@CRITerritoireNordPicardie

SUIVEZ-NOUS !!

